

**Gaston Gross\***  
(Paris)

## **COMPLÉMENTS D'OBJETS ET COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS**

**Résumé.** La tradition grammaticale oppose de façon radicale deux types de compléments appelés respectivement *compléments d'objets* et *compléments circonstanciels*. Le sujet de cet article est d'examiner cette opposition et, à partir de là, d'approfondir la nature syntaxique des compléments circonstanciels. J'examinerai d'abord la position traditionnelle et les présupposés qu'elle implique. Dans un deuxième temps, je mettrai en évidence le fait que, malgré des différences distributionnelles que tout le monde connaît, l'opposition entre objets et circonstanciels est superficielle et qu'en fait ils ont en profondeur une fonction identique.

**Abstract.** Traditional French grammar makes a radical distinction between two types of complements called *compléments d'objets* (object complements) and *compléments circonstanciels* (circumstantial or adverbial complements) respectively. The aim of this article is to take a close look at this distinction, and from the results of the analysis, go more deeply into the syntactic nature of circumstantial complements. Firstly the traditional viewpoint is examined, in particular the presuppositions it is based on. Secondly it will be shown, in spite of the well-known distributional differences between the two, the opposition between the two types of complements is a superficial one, and that they have the same function in deep analysis.

**Mots-clés:** compléments circonstanciels, compléments d'objets, arguments, prédicats du premier et du second ordre

**Key words:** circumstantial, objects, arguments, first- and second order predicates

### **1. Analyse traditionnelle**

La grammaire scolaire analyse la phrase élémentaire comme composée d'un verbe accompagné de son sujet et des compléments d'objets (directs, indirects ou les deux) qui lui sont sémantiquement appropriés. Fait partie du schéma prédicatif tout élément qui est induit par la valence du verbe. Une première constatation s'impose: la grammaire scolaire assimile le prédicat au seul verbe et ne possède pas la notion de prédicat en général ni de prédicat nominal en particulier. Ce dernier a pourtant un schéma d'arguments tout autant que le verbe. D'autre part, les procédures d'analyses de la grammaire scolaire manquent d'homogénéité et de rigueur. Si elle analyse tout normalement *maison* comme un objet direct dans: *Paul*

*a acheté une maison*, elle considère *Paris* dans: *Nous sommes allés à Paris* comme un complément circonstanciel de lieu, au même titre dans: *à Paris, il y a eu un attentat meurtrier*. Elle admet donc implicitement qu'un lieu est nécessairement de nature circonstancielle. Il en est de même des compléments de temps. Si *pendant deux heures* est un complément circonstanciel de temps dans: *Il a parlé pendant deux heures*, il est clair qu'on a un objet dans: *Son exposé a duré deux heures*. Il n'est pas étonnant qu'une analyse aussi vague ne permette pas d'analyser ce type de complément dans le fond des choses. C'est ce que je veux montrer dans une première partie de cet article.

On voit donc qu'il existe une différence de point de vue dans l'analyse des deux types de compléments. D'une part, on a affaire à une position syntaxique qui établit une relation actancielle entre un prédicat et ses arguments. De l'autre, le point de départ est sémantique: temps et lieu sont considérés comme les «circonstances» d'une action ou d'un événement, au mépris des fonctions syntaxiques dans la phrase. Par *compléments circonstanciels* on entend une foule de constructions syntaxiques d'une grande hétérogénéité. Un des critères de discrimination qui est généralement utilisé pour séparer les objets des circonstants est la reprise par *le faire*. Cette construction est possible pour le complément circonstanciel: *Il a lu ce livre; il l'a fait pour faire plaisir à son père* et interdite dans le cas d'un argument: *Il a parlé avec Paul: \*Il a parlé; il l'a fait avec Paul*. Ce critère aurait dû permettre de ne pas analyser *à Paris* comme un circonstant dans: *Nous sommes allés à Paris; \*Nous sommes allés et nous l'avons fait à Paris*, construction possible avec entre autres avec les compléments de but: *Nous sommes allés à Paris pour notre plaisir; Nous sommes allés à Paris, nous l'avons fait pour notre plaisir*.

## 2. Similitudes entre les deux types de compléments

Il faut remarquer tout d'abord que certains compléments analysés comme des circonstants sont en fait des arguments, dans la mesure où ils sont induits par la nature sémantique du prédicat. C'est le cas, par exemple, de certains compléments de moyen, comme dans: *Paul a coupé le salami avec un couteau*. Du point de vue sémantique, il est clair que la notion de *couper* implique un outil avec lequel on précède à une telle opération, ce qui ne semble pas être le cas de *casser*, dont le mode opératoire est plus implicite. Il faut reconnaître qu'ici l'argument *avec un couteau* déroge à la règle que nous avons évoquée plus haut de la reprise par *le faire*: *Paul a coupé le salami; il l'a fait avec un couteau* ou encore: *Paul a coupé le salami et cela avec un couteau*.

Il reste que les compléments circonstanciels ont des propriétés communes avec les arguments. Tout d'abord, les deux types de compléments peuvent être soumis à l'extraction en *c'est ... que*: *C'est à Paris que Paul est allé; C'est à Paris qu'il y a*

eu un terrible attentat. C'est pour saluer Jean qu'il est allé à cette réunion; C'est parce qu'il était déçu qu'il a fait cette remarque désagréable. De même, les deux types de compléments peuvent être pronominalisés: *Nous y sommes allés; il s'y est produit un terrible attentat.* De plus, il n'est pas exact de dire que les arguments ne peuvent pas être déplacés. Plus un argument se trouve loin du prédicat, plus il a la possibilité de se déplacer au début de la phrase avec, il est vrai, un effet contrastif: \**Avec Paul je parle; Avec Paul je parle de littérature et avec Jean de mathématiques.* On se trouve donc devant une situation un peu contradictoire: objets et circonstanciels sont différents sans l'être complètement. Pour mettre au clair cette situation, je vais examiner successivement la nature des mots de liaison qui introduisent les deux types de compléments.

### 3. Les subordonnants indicateurs d'arguments

Un prédicat peut avoir deux types d'arguments: un substantif ou une phrase. Une phrase en position d'argument est appelée traditionnellement *proposition subordonnée complétive*. Il n'y a aucune raison d'affirmer que les complétives prennent la fonction d'un nom, comme le dit parfois: ce serait confondre nature et fonction des éléments lexicaux. Nous examinons d'abord les subordonnants introduisant des arguments nominaux.

#### 3.1. Arguments nominaux

Les compléments d'objets se comportent différemment selon que le prédicat est un verbe ou un nom. Les verbes seuls peuvent avoir des compléments directs. La subordination est alors indiquée par la place du substantif, dans le cas de la phrase simple: *Tout le monde apprécie Paul.* Les objets indirects sont introduits par une préposition : *parler de N à N, s'intéresser à N, compter sur N.* Ces prépositions sont des *indicateurs d'arguments* qui, en général, ne véhiculent pas d'information propre, elles sont induites par le verbe. Cependant, s'il est vrai que la préposition *sur* n'est pas motivée sémantiquement dans: *Tout le monde compte sur Paul,* il semble en être différemment de *contre* dans: *Ce pays a dû lutter pendant tout le moyen âge contre son puissant voisin.* Les prédicats nominaux, eux, n'ont pas de compléments directs: *Paul corrige ce texte ; Paul fait la correction de ce texte.* Les prépositions peuvent changer en passant d'une construction verbale à une construction nominale: *Paul préfère la première solution à la seconde; Paul donne la préférence à la première solution sur la seconde.* Pour la reconnaissance des structures syntaxiques, il faut signaler que les arguments des prédicats nominaux ont des réalisations morphologiques plus complexes que ceux des prédicats verbaux. Ils peuvent prendre les formes suivantes:

## a) un génitif

Une phrase à prédicat nominal est actualisée par un verbe support: *La France a donné une réponse positive à cette proposition*. Il est possible d'effacer l'actualisation de cette phrase, en supprimant le verbe support. Dans ce cas, l'argument-sujet devient un génitif subjectif: *la réponse positive de la France à cette proposition*. En outre, le génitif peut aussi remplacer le complément (génitif objectif): *On a infligé une condamnation à Jean : la condamnation de Jean*.

## b) un adjectif

Parallèlement au génitif, l'argument d'un prédicat nominal peut souvent être remplacé par un adjectif, en position de sujet: *La France a donné une réponse positive à cette proposition; la réponse française à cette proposition* ou en position d'objet: *La France produit des céréales; la France a une production de céréales; la France a une production céréalière*.

## c) un possessif

L'argument d'un prédicat nominal peut aussi être remplacé par un possessif, dans le cadre de l'anaphore: *Paul a donné une réponse positive: sa réponse positive; Ces mesures ont conduit à l'asservissement de la population: son asservissement a été constaté par tous les historiens*.

### 3.2. Arguments phrastiques

Dans le cas d'arguments phrastiques, les constructions peuvent être, elles aussi, directes ou indirectes. Avec ou sans préposition, la complétive est introduite par des «subordonnants» bien connus: *que, si, comment*, etc.:

*Je sais qu'il viendra*

*Je me demande s'il viendra*

*Je me demande comment il viendra*

Il se trouve qu'en français, une phrase ne peut pas devenir l'argument d'un prédicat donné sans subir des modifications, sauf cas marginaux comme: *Je sais, il est fâché*. La «modification» la plus courante est la conjonction *que*, à quoi il faut ajouter les formes de l'interrogation indirecte: *si, quand, comment*, etc. Nous analysons tous ces subordonnants comme des *indicateurs d'arguments*, puisqu'ils attribuent à ces phrases une fonction argumentale. Cependant, on aurait tort de réduire cette fonction aux seules formes que nous venons de mentionner. D'autres «modifications» jouent le même rôle:

— la réduction infinitive complète: *Je vois Paul descendre*

— la réduction infinitive (coréférence): *Je me souviens avoir descendu cet escalier*

- la réduction participiale: *Je vois Paul descendant l'escalier*
- la relative: *Je vois Paul qui descend l'escalier*

La fonction argumentale d'une phrase n'est donc pas seulement exprimée par des subordonnants mais par d'autres moyens linguistiques. Il ne faut donc pas confondre *subordonnants* et *subordination*. C'est la fonction qu'il faut étudier et non pas isoler une de ses réalisations.

## 5. Compléments circonstanciels

Je vais maintenant examiner le statut des compléments circonstanciels. Une première observation s'impose. De la même façon que les objets peuvent être des substantifs ou des phrases, les «circonstances» sont, elles aussi, exprimées pour des substantifs ou des phrases: *malgré le mauvais temps, malgré le fait qu'il fasse mauvais temps; il est arrivé avant le coucher du soleil, il est arrivé avant que le soleil se soit couché*. Avant d'analyser plus avant les compléments (ou subordonnées) circonstanciels, il faut faire deux remarques qui vont nous permettre de mettre mieux en évidence leur nature : une subordonnée circonstancielle n'est pas facultative et, d'autre part, le connecteur qui l'introduit ne lui appartient pas en propre.

### 5.1. La circonstancielle n'est pas facultative

Les grammaires répètent depuis toujours qu'à la différence des compléments d'objets, les compléments circonstanciels sont facultatifs. Il y a là une double erreur. D'une part, il est faux de dire que les objets sont obligatoires. Dans un très grand nombre de constructions verbales, l'objet peut être effacé pour des raisons diverses: *Paul est en train de manger; Il dessine; Il n'a pas répondu*, etc. D'autre part, affirmer qu'un circonstant est facultatif, c'est ne pas tenir compte de la nature du message. Ainsi, si j'efface le circonstant *à midi* dans: *Le train de Paul arrivera à midi*, on obtient un message différent. Dans le premier cas, on informe l'interlocuteur sur l'heure d'arrivée, cette arrivée étant présumée, tandis que dans l'autre on le rassure sur la réalité de cette arrivée. L'effacement du circonstantiel produit un message tout à fait différent. On ne peut donc pas affirmer que le circonstantiel est facultatif.

### 5.2. Le connecteur n'appartient pas à la circonstancielle

L'analyse logique scolaire analyse la phrase complexe *Nous viendrons dimanche, à condition qu'il fasse beau* de la façon suivante: *Nous viendrons dimanche*: proposition principale; *à condition qu'il fasse beau*: proposition subordonnée conditionnelle. Or, ce qui est considéré comme la subordonnée est en réalité

composite. Il y a bien une phrase simple: *il fait beau* (au mode subjonctif), mais la locution à *condition que* n'appartient pas à cette phrase; elle n'y joue aucun rôle et lui est extérieure. On en déduira que la phrase complexe citée plus haut ne comprend pas deux sous-ensembles (la principale et la subordonnée) mais trois, le troisième étant l'expression à *condition que* dont nous allons examiner le statut.

## 6. Les connecteurs comme prédicats du second ordre

Une subordonnée circonstancielle est introduite essentiellement par une préposition, une conjonction ou par une locution (prépositive ou conjonctive). Nous laisserons de côté pour le moment les prépositions ou les conjonctions simples, dont le statut est plus difficile à mettre en lumière. En effet, les locutions comprennent la plupart du temps un substantif, à la nature duquel nous allons maintenant porter notre attention. Soit le verbe *causer* dans: *Cette tempête a causé de graves dégâts dans les vignes*, où le verbe *causer* a deux arguments, représentés respectivement par les deux prédicats nominaux *tempête* et *dégâts*. *Causer* est un prédicat du second ordre, dans la mesure où il opère sur ces prédicats. Le schéma argumental de la phrase est donc le suivant: *causer (tempête, dégâts)*. Cette phrase peut subir un certain nombre de restructurations. Il peut y avoir une nominalisation du prédicat du second ordre: *Cette tempête a été la cause de graves dégâts dans les vignes* ou encore être mise au passif: *De graves dégâts ont été causés dans les vignes par cette tempête*. Il s'agit là d'un passif verbal qui a un parallèle nominal: *De graves dégâts dans les vignes (?ont été, ont eu lieu) à cause de cette tempête*, où l'on a un passif nominal en *être à*, que l'on trouve dans *être à l'abri* parallèlement à *être abrité*, par exemple. Cette phrase peut subir, à son tour, une transformation principale qui actualise non plus le relateur *cause* mais le substantif prédicatif *dégâts*, qui devient ainsi une proposition principale. Comme *dégâts* est un prédicat événementiel, on ne sera pas étonné qu'il soit actualisé par le support *il y a*: *Il y a eu de graves dégâts dans les vignes à cause de cette tempête*. On voit que la locution à *cause de* est une restructuration de la construction verbale *causer*. Nous analysons donc les réalisations de cette racine comme des prédicats du second ordre, quelle que soit leur forme morphologique.

On analysera de la même façon les constructions mettant en jeu le substantif *raison*, que l'on trouve dans des exemples du type: *A est la raison de B*, où *A* et *B* sont des prédicats nominaux. Une restructuration possible est la suivante: *B a A (comme, pour) raison*. Si les arguments sont de nature phrastique, on obtient: *Que P est la raison de (ce) que P*, phrase un peu lourde mais grammaticale, comme en attestent les pronominalisations: *Ceci est la raison de cela; Ceci en est la raison*. Une autre transformation possible est la construction à attribut de l'objet: *A est la raison de ce que P: Que P a A pour raison*. On reconnaît ici la formation de la

locution *pour la raison que* (P). Cette locution peut subir, à son tour, un certain nombre de modifications: *pour quelle raison, pour cette raison, pour une autre raison, etc.*

Examinons encore le substantif *condition* dans une phrase comme: *La justice est la condition de la paix*, où *justice* et *paix* sont des prédicats nominaux, c'est-à-dire le noyau de phrases élémentaires. Cette phrase peut être modifiée de bien des façons: *La paix a la justice comme condition; la paix conditionne la justice; la justice est conditionnée par la paix; il y a la paix à condition qu'il y ait la justice.* On voit ici encore que la «locution» *à condition que* est une des restructurations possibles du prédicat *condition*. Cela veut dire que la phrase de départ est en fait une phrase complexe ayant comme arguments les deux prédicats nominaux *justice* et *paix* sur lesquels opère le substantif *condition*, qui est un prédicat du second ordre. En résumé, une subordonnée circonstancielle est le complément (l'argument) d'un prédicat du second ordre.

## 7. Autres circonstanciels

Je vais analyser, dans ce qui suit, d'autres types de circonstanciels et je montrerai qu'elles répondent elles aussi à l'analyse que je viens de proposer.

### 7.1. La conséquence

Les subordonnées consécutives sont parallèles aux constructions causales, dans la mesure où on observe des couples comme *A est la cause de B, B est la conséquence de A*. Le substantif *conséquence* entre aussi dans les constructions suivantes: *A a B comme conséquence; la conséquence de A est B*. En cas de transformation principale, on obtient une modification de la syntaxe du substantif *conséquence*: *Les bureaux sont fermés; en conséquence aucune transaction ne peut avoir lieu*. Il faut expliquer la présence de la préposition *en*. Partons de la phrase suivante: *B est la conséquence de A*. Elle devient par pronominalisation *B en est la conséquence*. Si *A* représente une phrase, on obtient *B est la conséquence (du fait, de ce que) A* et la pronominalisation sera la même: *B en est la conséquence*. Une transformation principale thématise *A*, qui devient une proposition principale et prend en charge l'actualisation de la phrase complexe au détriment du prédicat *conséquence*: *B, en conséquence A*. Les mêmes mécanismes sont en jeu ici que ceux que nous avons vus avec les constructions causales.

### 7.2. La finalité

Je vais examiner deux substantifs traduisant la finalité: *intention* et *but*. Le premier figure dans la locution *avec l'intention de*: *Paul est parti à la campagne avec l'intention de se reposer*. Le schéma d'arguments du prédicat nominal *intention* est

un peu différent des substantifs que nous avons examinés jusqu'à présent, dans la mesure où il n'a pas deux arguments phrastiques mais seulement un, l'autre étant un sujet humain: *Paul a l'intention de se reposer*. La préposition *avec* dans la locution est une forme non actualisée du verbe *avoir*. On voit que la subordonnée finale avec le substantif *intention* est au départ de la forme suivante: *Paul est parti à la campagne; il avait l'intention de se reposer*. Les deux phrases impliquent une relation implicite de nature causale, exprimant ce qu'Aristote appelle une *cause finale*. Une autre construction est possible avec ce substantif: *Paul est parti à la campagne dans l'intention de se reposer*. Pour justifier la présence ici de la préposition *dans*, j'aurai recours à une autre restructuration, celle qui transforme une construction personnelle en une construction impersonnelle en *être dans* parallèle à celle en *avoir*: *Paul est parti à la campagne; (il était dans son intention, dans l'intention) de se reposer*.

Examinons maintenant le relateur *dans le but de* dont une variante est *avec le but de*, qui est beaucoup moins fréquente, comme en atteste le nombre d'occurrences respectives dans Google. Ces deux constructions reposent sur deux actualisations du substantif *but*. La préposition *avec* est à mettre en relation avec le verbe *avoir*, comme nous venons de le voir. Et, dans ce cas, le sujet de *but* est le substantif humain. Dans le cas de la préposition *dans* le sujet est la subordonnée: *Se reposer était le but de Paul en partant à la campagne*, avec une restructuration en *être dans*: *Se reposer était dans le but de Paul en partant à la campagne*.

### 7.3. Manière

Les compléments de manière ont été étudiés à maintes reprises. Ils peuvent être orientés vers le prédicat ou à la fois vers le prédicat et le sujet. Dans le premier cas, on a des constructions comme: *Paul marche péniblement; \*Paul est pénible dans sa marche; La marche de Paul est pénible*. Le second cas est illustré par des exemples comme: *Paul travaille de (manière, façon) intelligente* et peut être paraphrasé de la façon suivante:

*Paul se montre intelligent dans sa façon de travailler.*  
*La façon de travailler de Paul est intelligente.*

Comme on le voit, les substantifs *façon* ou *manière* sont des prédicats dont le fonctionnement est identique aux prédicats du second ordre que nous avons étudiés jusqu'à présent. Ce sont des attributs d'un prédicat du premier ordre.

### 7.4. Locatifs et temporels

Nous réunissons ces deux types de compléments dans la mesure où ils ont un grand nombre de propriétés communes, qui les séparent des autres circonstanciels



que nous avons étudiés jusqu'à présent. On peut observer que le temps et le lieu ont des propriétés communes. En effet, le temps s'exprime très souvent à l'aide de métaphores locatives: *l'espace d'un d'instant, aux alentours de Pâques, au milieu des années 60, à bref délai, deux longues journées, les jours lointains où, tout au long de cette journée, vers le milieu de mars*, etc. En outre, les compléments circonstanciels précédents constituent des prédicats, alors que les mots qui expriment le lieu et le temps sont des noms élémentaires, c'est-à-dire des arguments. Il est donc justifié de les étudier ensemble en les opposant aux autres circonstanciels.

#### 7.4.1. Les locatifs

Comme nous l'avons vu au début de cet article, il existe deux types de compléments de lieu selon qu'ils sont compléments d'un prédicat du premier et du second ordre. Dans le premier cas, le sujet de la phrase est un argument élémentaire: *Les chaussures se trouvent dans l'entrée* ou une phrase, c'est-à-dire un prédicat: *Le match a eu lieu sur l'autre terrain*. Les verbes qui relient le sujet au complément de lieu sont différents dans les deux cas. Dans le premier, on note *être, se trouver, se situer* et dans l'autre *se produire, avoir lieu, se passer, se dérouler*, etc. Il se trouve cependant que la structure des phrases est la même: *sous (chaussures, armoires), sur (match, terrain)*. Une autre propriété commune interdit ces compléments en position frontale: *\*Sous l'armoire les chaussures se trouvent; \*Sur l'autre terrain le match a eu lieu* ou leur suppression: *\*Les chaussures se trouvent; \*le match a eu lieu* (sauf avec un sens différent). Ces deux types de compléments autorisent l'interrogation en *où* et la pronominalisation en *y*: *Où se trouvent les chaussures, Les chaussures s'y trouvent; Où a eu lieu le match, Le match y a eu lieu*. Les deux types de locatifs peuvent être thématiques. Si une phrase comme: *L'entrée est l'endroit où se trouvent les chaussures* est un peu gauche, en revanche la paraphrase suivante est très naturelle: *Il y a eu un grave accident à Paris, Paris a été le théâtre d'un grave accident*. Quand le sujet est un concret ou un locatif le prédicat est une préposition locative (*sur sous, à côté de*, etc.). Le support qui actualise ces prépositions est *se trouver* ou une de ses variantes, *être* par exemple. Quand le sujet est un événement (*match, attentat, explosion*), la préposition est de même nature, la différence réside dans le support (*avoir lieu, se produire, arriver*).

#### 7.4.2. Les temporels

Il existe cependant une différence entre le lieu et le temps. Le sujet d'une phrase locative peut être un argument élémentaire (*chaussure*) ou un événement (*match*), tandis qu'un complément de temps ne peut s'appliquer qu'à un prédicat

événementiel: *Le match a eu lieu hier*. Une exception semble être le verbe *dater (de)* qui est possible avec un concret: *Cette voiture date de 2001*. Deux explications sont possibles. On peut dire, d'une part, que *dater* est un prédicat du premier ordre ou alors postuler un effacement d'un prédicat devant *voiture*: (*La fabrication, la mise sur le marché*) *de cette voiture date de 2001*. En revanche, *durer* implique un événement: \* *La voiture dure dix ans; Le match a duré 90 minutes*. Mais la temporalité est constituée très souvent par une localisation temporelle entre deux événements, ce qui se traduit par les prépositions *avant, après, pendant*, où l'on voit que la subordonnée de temps est l'argument d'un connecteur de temps de nature prédicative: *Paul a pris cette décision avant notre départ, La décision que Paul a prise (a eu lieu, est survenue) avant notre départ; Paul est parti en même temps que son frère, Le départ de Paul a eu lieu en même temps que (celui de) son frère; La bombe a explosé après notre départ, L'explosion de la bombe s'est produite après notre départ*.

## 8. Conclusion

On comprend maintenant à la fois les similitudes et les différences entre les compléments d'objets et les compléments circonstanciels. En tant que compléments, ils ont des propriétés communes:

a) pronominalisation: *Nous y sommes allés, il y a eu un grave accident; Cela a été la cause de notre malheur, nous sommes dans le malheur à cause de cela; ceci est la conséquence de cela, ceci en est la conséquence*. D'autres circonstanciels se pronominalisent en *ainsi, là, alors*.

b) interrogation: *Pour quelle raison est-il parti?; Où cet accident s'est-il produit? Où sont les chaussures?*

c) extraposition en *c'est ... que*: *C'est le gel qui est la cause de ces dégâts, c'est à cause du gel qu'il y a eu ces dégâts; Ces dégâts sont la conséquence du gel; un (fort) gel a eu lieu, en conséquence, il y a eu des dégâts*.

Mais leurs différences tiennent au fait que ce sont des compléments de prédicats de statut différent. Les prédicats du second ordre ont un spectre argumental beaucoup moins contraint que ceux du premier ordre. S'il est possible de dresser assez facilement, en termes de classes d'objets, l'ensemble des compléments de verbes comme *écrire, manger, construire, voyager*, il est beaucoup plus difficile, en revanche, de faire la même opération avec des prédicats comme *intention, but, cause, conséquence*, dont la valence est bien plus large. Par exemple, le mot *intention* sélectionne des verbes d'action, des verbes d'états (surtout au futur) mais aussi des événements. Les décrire en termes de classes est une œuvre

ardue et longue. De même il est prématuré, à l'heure actuelle, de prévoir la nature des prédicats sur lesquels opère un relateur de cause, dans la mesure où les contraintes entre sujets et objets ne sont pas très claires. Tout le monde connaît l'opinion de la médecine médiévale, pour qui l'ellébore guérissait la folie. Il reste cependant que ces contraintes existent ici aussi. Par exemple, le causatif *susciter* n'opère pas sur les mêmes types de prédicats que *causer*: *susciter* sélectionne des actions ou des réactions et exclut les prédicats événementiels induits par *causer*. Ce je viens de dire ouvre un champ de recherches impressionnant: il s'agit de faire le recensement des toutes les classes sémantiques de prédicats sur lesquelles opèrent l'ensemble des prédicats du second ordre.

### Bibliographie

- Anscombe J.-Cl.* La représentation de la notion de cause dans la langue // Cahiers de grammaire. N°8. Toulouse, 1984. P. 3—53.
- Cadiot P.* À propos du complément circonstanciel de but // Langue Française. N° 86. 1990. P. 51—64.
- Danlos L.* Les phrases à verbe support *être Prép* // Langages. N°90. Paris: Larousse, 1988.
- Desclés J.-P.* Archétypes cognitifs et types de procès // Travaux de Linguistique et de Philologie. N° 29. Paris: Klincksieck, 1991. P. 171—195.
- Gingras L.* Dans le but de, dans un but de, dans un but (+adj) // L'actualité terminologique. 1991. Vol. 24. N°1. P. 4.
- Giry-Schneider J.* Les prédicats nominaux en français: les phrases simples à verbes supports. Genève: Droz, 1987.
- Gross G.* Réflexions sur la notion de locution conjonctive // Langue Française. N° 77. Paris: Larousse, 1988. P. 19—36.
- Gross G.* Trois applications de la notion de verbe support // L'information grammaticale. N° 59. Paris, 1993.
- Gross G.* Connecteurs et traitement automatique // TA-TAO: recherches de pointe et applications immédiates. Beyrouth: FMA; Québec: AUPELF-UREF, 1994.
- Gross G.* Semantische Umgebung der Konnektoren // Leuvense Bijdragen. N° 84. Leuven, 1996.
- Gross G.* Une typologie sémantique des connecteurs: l'exemple de la cause // Studi italiani di linguistica teoretica e applicata. XXV: 1. Pise, 1996.
- Gross G.* Etude lexicale des locutions conjonctives // Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. Nouvelle Série. T. VII. Editions Peeters, 1999. P. 23—40.
- Gross G.* Existe-t-il des verbes supports de type *Être Prép*? // Par monts et par vaux, Mélanges offerts à Martin Riegel. Louvain; Paris: Editions Peters, 2001. P. 197—204.
- Gross G.* Les circonstanciels sont des complétives // La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de Claude Muller. Presses Universitaires de Rennes, 2005. P. 121—127.
- Gross G.* Les classes d'objets // Lalies. N° 28. Editions Rue d'Ulm, 2008a. P. 111—165.

- Gross G.* Principes d'une grammaire adéquate // *Linguistics, Computer Science and Language Processing. Festschrift for Franz Guenther on the Occasion of his 60<sup>th</sup> Birthday.* London: King's College Publications, 2008b. P. 127—139.
- Gross G., Pauna R., Valetopoulos Fr.* Sémantique de la cause. Leuven; Paris: Peeters, 2009.
- Gross G., Prandi M.* La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique. Louvains-la-Neuve: Duculot, 2004. 284 p.
- Gross M.* Méthodes en syntaxe. Paris: Hermann, 1975.
- Gross M.* Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique // *Langages.* № 63. Paris: Larousse, 1981.
- Gross M.* Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe. Paris: Asstril, 1986.
- Guenther Fr.* Constructions, classes et domaines: concepts de base pour un dictionnaire de l'allemand // *Langages.* №°131. Paris: Larousse, 1998. P. 45—55.
- Guimier Cl. et al.* 1001 Circonstants. Presses Universitaires de Caen, 1993.
- Harris Z. S.* *Methods in Structural Linguistics.* Chicago: University Press, 1951.
- Harris Z. S.* *Mathematical Structures of Language.* New York: J. Wiley, 1968.
- Harris Z. S.* 1976, *Notes du cours de syntaxe,* Le Seuil, Paris.
- La Fauci N.* Le sujet des conjonctions de subordination finales // *Langue Française.* 1988. № 77. P. 37—46.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M.* Introduction aux classes d'objets // *Langages.* № 131. Paris: Larousse, 1998. P. 6—33.
- Mel'cuk I.* Principes et critères de description dans le DEC // *DEC 2.* Les Presses de l'Université de Montréal, 1988. P. 27—39.
- Muller Cl.* La subordination française. Armand Colin, 1996.
- Piot M.* Composition transformationnelle des phrases par subordination et coordination. 1996.
- Prandi M.* Le proposizioni finali in italiano: uno studio di grammatica filosofica. Manuscrit. 1994.
- Prandi M.* Contraintes conceptuelles sur la distribution // *Langages.* № 131. Paris: Larousse, 1998. P. 34—44.
- Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R.* (éd.). Grammaire méthodique du français. Paris: PUF, 2004.
- Van Kuppevelt J.* Directionality in discourse; Prominence differences in subordination relations // *Journal of semantics.* Nimègue, 1996. Vol. 13. № 4. P. 363—395.
- Vivès R.* L'aspect dans les constructions nominales prédicatives // *Linguisticae Investigationes VIII:1.* Amsterdam: John Benjamins, 1984.